

Or cette louable pratique qui, on peut bien l'assurer, a été la source principale de l'admirable héroïsme des martyrs de tout âge, de toute condition, de tout sexe, pendant des siècles de persécution, — cette louable pratique de la communion fréquente et même quotidienne répondait, nous dit le Décret, au désir, à la volonté de notre divin Sauveur Jésus qui n'a institué son sacrement d'amour que pour en faire la nourriture quotidienne de tous les chrétiens, — comme l'indique clairement et la comparaison établie par Lui entre le Pain des anges et la manne que les Hébreux recueillaient tous les jours — et la prière: " Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien," qu'Il nous a dictée lui-même et dans laquelle Il entendait principalement la demande du Pain eucharistique, ainsi que l'ont compris les Pères de l'Eglise, dont le Décret reproduit l'interprétation traditionnelle.

C'est à faire renaître dans les milieux chrétiens la pratique de la communion quotidienne et de la communion fréquente là où elle ne peut être quotidienne, — que Notre Très Saint-Père le Pape Pie X tend par tous ses efforts, secondé par les Eminentissimes Cardinaux et Préfets des Congrégations Romaines. (1)

En effet, depuis le Décret qui, fermant toute issue à des discussions désormais sans raison légitime, établit le droit de tous les chrétiens, sans distinction d'âge, de sexe, de condition sociale, à communier tous les jours, pourvu qu'ils possèdent le minimum de dispositions qu'ils déterminent et que nous allons rappeler, — depuis ce Décret, Notre Très Saint-Père le Pape Pie X n'a cessé de multiplier les actes (2) pour en fortifier encore l'autorité et pour manifester combien il reflète vraiment sa pensée, et combien il a à cœur, lui, le pilote chargé de conduire au milieu des écueils la barque de l'Eglise, de voir les chrétiens revenir en masse à la pratique de la communion fréquente et quotidienne, qui seule peut redonner vigueur à

(1) C'est aussi dans ce sens que Mgr l'Evêque de Chicoutimi vient de donner un bel exemple de zèle eucharistique : Sa Grandeur a ordonné un triduum solennel dans toutes les paroisses de son Diocèse en vue de presser les fidèles à la communion plus fréquente.

(2) Sept ont été publiés dans le court espace de deux ans dans le but de promouvoir la communion quotidienne.